



FLASH INFO

PRIMES DE PARTICIPATION / INTÉRESSEMENT DE GROUPE

www.cfdt-carrefour.com

www.facebook.com/carrefour.reculsocial

Flash info du 16 février 2022



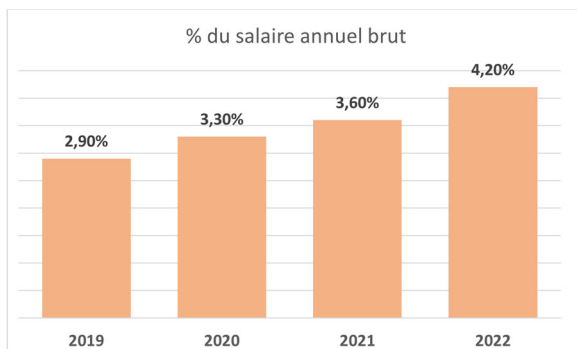
Suite à la publication aujourd'hui des résultats de l'année 2021, la direction a annoncé que les montants des primes versées au titre de la participation et de l'intéressement de groupe (négociés et signés par la CFDT) seront de :

- 25,3 millions d'€ pour la participation
- 77,4 millions d'€ pour l'intéressement de groupe (7,4 millions de plus que l'année dernière)

Il y aura 109 188 bénéficiaires... 6 407 de moins qu'en 2021 (- 22 000 par rapport à 2018), à cause de la réduction des effectifs. Ce qui donne une prime moyenne par salarié de 941 € .

IMPORTANT : cette somme s'ajoute à celle déjà annoncée pour les intéressements de chaque société. **De plus, c'est un montant qui varie en fonction du salaire.**

Il représente 4,2% du salaire annuel brut.



Les primes pourront être versées ou bloquées dans le Plan d'Épargne Groupe ou dans le PERCOL (plan d'épargne retraite) avec un abondement* de la part de Carrefour.

La CFDT se félicite que l'accord qu'elle a négocié, produise pour la 3^{ème} année un montant en augmentation. C'est une somme qui est significative pour les salariés.

Modalités

Les salariés pourront saisir leur choix du 3 au 24 mars 2022 (placement ou paiement) sur le site d'Interépargne.

<https://eparnants.interepargne.natixis.fr>

Attention : en l'absence de réponse, les sommes seront placées par défaut sur le fonds Carrefour Evolution pour l'intéressement et sur le fonds Equilibre Solidaire pour la participation. Le paiement ou le placement sera effectué le 29 avril 2022.

L'abondement de l'intéressement est de 40% sur les 450 premiers € et de 20 % au-delà pour le PEG, et de 50% sur les 1 000 premiers € et 20% au-delà pour le PERCOL (plan retraite).

L'abondement de la participation est de 30% sur le PERCOL.

Plus d'infos auprès de vos délégués CFDT, qui disposent de l'ensemble des règles applicables et les tiennent à votre disposition.